

**Mémoire présenté au Comité permanent des ressources humaines, du  
développement des compétences, du développement social et de la condition des  
personnes handicapées  
Étude portant sur les stratégies de réduction de la pauvreté  
Mars 2017**

du

**Groupe de travail pour un revenu de subsistance de l'Île-du-Prince-Édouard**

81, rue Prince, Charlottetown, Î.-P.-É. C1A 4R3

*La pauvreté n'est pas naturelle. Nous l'avons créée. Elle peut être éradiquée par les gestes posés par les individus. (Nelson Mandela)*  
*Lorsque les gens ont faim, ce n'est pas par manque de nourriture, mais par manque de justice sociale. (Anon)*

## 1. Introduction

Le présent mémoire a été préparé par le Groupe de travail pour un revenu de subsistance de l'Île-du-Prince-Édouard (GTRS) dans le cadre de l'étude portant sur les stratégies de réduction de la pauvreté menée par le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Le WGLI de l'Île-du-Prince-Édouard est un réseau local non gouvernemental composé de 10 organismes communautaires et d'individus. Il a été créé en 2002 afin de traiter les causes permanentes de la pauvreté dans la province. Dans le cadre de ces travaux, nous avons l'objectif à long terme d'établir un système de revenu de subsistance garanti pour tous les Prince-Édouardiens. Ce mémoire fournit nos recommandations pour réduire la pauvreté.

Dans les dernières décennies, la réduction de la pauvreté a constitué un objectif stratégique important en matière de santé. Les programmes de la sécurité du revenu, tels que la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, ont été des outils importants et efficaces pour réduire le nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté. On prévoit que l'Allocation canadienne pour enfants sortira 300 000 enfants de la pauvreté en 2017 (Gouvernement du Canada, 2016c). Malgré ces avancées, environ 1 Canadien sur 10 vit toujours dans la pauvreté et 6 % vivent dans la pauvreté persistante (Gouvernement du Canada, 2016a; Statistique Canada, 2016). Certaines populations sont plus susceptibles de vivre dans une situation de faible revenu, notamment les personnes célibataires âgées de 45 à 64 ans (30 %), les parents monoparentaux (24 %), les personnes handicapées (23 %), les nouveaux immigrants (20 %) et les Autochtones (19 %) (Gouvernement du Canada, 2016b). De plus, environ 28 % des femmes seules, 16 % des femmes seules de plus de 65 ans, et 23 % des enfants vivant avec un parent seul de sexe féminin vivent sous le seuil de faible revenu (Statistique Canada, 2013).

## 2. Approche multidimensionnelle

Plus que jamais, les individus, les collectivités et tous les ordres de gouvernement doivent prendre des mesures immédiates et concertées afin d'élaborer et de mettre en œuvre une approche globale et intégrée qui traitera les multiples dimensions de la pauvreté (p. ex. le revenu, la santé, l'emploi, l'éducation, le logement, la sécurité alimentaire et la participation sociale et démocratique).

- De 3 à 4 % de la population canadienne est considérée des « travailleurs pauvres » (Gouvernement du Canada, 2016). Environ 70 % des Canadiens qui vivent dans la pauvreté sont considérés des « travailleurs pauvres » (Living Wage Canada, 2015).
- Environ 12 % des ménages canadiens et 15,1 % des ménages prince-édouardiens sont en situation d'insécurité alimentaire (Tarasuk, Mitchell et Dachner, 2016). À l'Île-du-Prince-Édouard, cela représente 8 700 ménages. Environ 22 % des enfants de cette province vivent dans un ménage en situation d'insécurité alimentaire. Les ménages qui bénéficient de programmes, tels que l'assurance-emploi ou les prestations de soutien du revenu, sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire (Roshanafshar et Hawkins, 2015).
- De 2008 à 2016, l'achalandage aux banques alimentaires a augmenté de plus de 27 % au Canada et d'environ 17 % à l'Île-du-Prince-Édouard. Environ le tiers des clients de banque alimentaire sont des enfants (Banques alimentaires Canada, 2016).

- En 2014, les revenus de bien-être social totaux des personnes seules aptes au travail et des personnes handicapées à l'Île-du-Prince-Édouard étaient inférieurs aux seuils de faible revenu, c'est-à-dire 45 et 59 % des seuils de faible revenu après impôt (Tweddle, Battle, Toriman, 2015) (les revenus de bien-être social totaux comprennent l'aide sociale, les prestations fédérale, provinciales et territoriales pour enfants et les crédits d'impôt).
- Au Canada, les salaires minimums varient de 10,72 à 13,60 \$ de l'heure (11,25 \$ à l'Île-du-Prince-Édouard. en date du 1<sup>er</sup> avril 2017) et ils sont largement insuffisants pour répondre aux besoins de base. Un récent rapport de Statistique Canada portant sur les tendances du salaire minimum indique que le salaire minimum était d'environ 10 \$ dans toutes les provinces en 2013, et qu'en dollars constants, ce taux ressemblait à celui observé à la fin des années 1970. En 2013 (comme en 1997), les jeunes, les femmes et les personnes ayant un faible niveau de scolarité étaient les groupes les plus susceptibles d'être payés au salaire minimum. Entre 1997 et 2013, la proportion d'employés payés au salaire minimum est passée de 5 % à 6,7 % (Galarneau et Fecteau, 2014).
- Les gens en situation de faible revenu sont plus susceptibles d'être en mauvaise santé, d'avoir un accès plus difficile aux services de santé, tels que l'accès aux médicaments et aux services de santé mentale, de voir leurs besoins non satisfaits, et d'utiliser plus de services de soins aigus (Campbell, King-Shier et coll., 2015; Gouvernement du Canada, 2016a; Busby et Bloomquist, 2016; Rapport de l'administrateur en chef de la santé, 2016). Le rapport de l'administrateur en chef de la santé de l'Île-du-Prince-Édouard (2016) indique que l'inégalité en matière de santé dans la province peut être traitée par la redistribution des ressources pour la société afin d'améliorer les déterminants sociaux de la santé, particulièrement les groupes désavantagés, en vue de permettre aux personnes d'accroître leur contrôle et d'améliorer leur santé.
- Environ 12 % des Canadiens âgés de 25 à 64 ans (données de 2011) n'ont aucun certificat, diplôme ou grade (14 % à l'Î.-P.-É.) (Statistique Canada, 2015a). Pourtant, 70 % de tous les nouveaux emplois exigent un diplôme postsecondaire (Congrès du travail du Canada, 2016).
- Le nombre absolu de personnes en situation de travail précaire au Canada a augmenté au cours des 20 dernières années (on parle de travail non conventionnel qui comprend le travail à temps partiel, temporaire et à forfait). De 1997 à 2015, le travail temporaire à temps plein a augmenté de 56 % et le travail à temps partiel a augmenté de 30 % (Busby et Muthukumaran, 2016). De façon générale, les personnes en situation de travail précaire ont un salaire plus faible, vivent une instabilité d'emploi et une incertitude du revenu. Elles bénéficient aussi de moins de prestations de maladie et de retraite (Congrès du travail du Canada, 2016). Les Prince-Édouardiens qui ont un travail précaire sont moins susceptibles de se dire en excellente ou très bonne santé, par rapport à ceux qui travaillent à temps plein (Rapport de l'administrateur en chef de la santé de l'Î.-P.-É., 2016).
- Même si des améliorations ont été observées au cours des deux dernières décennies, pour les employés de 20 à 64 ans, les répercussions des emplois à faible salaire en 2014 étaient de 27,6 % au Canada, comparativement à environ 33 % à l'Île-du-Prince-Édouard (Thomas, 2016).

- Au Canada, le pourcentage d'employé avec un régime de pension agréé par l'entremise de leur emploi est passé de 46 % en 1977 à environ 38 % en 2011 ((Drolet et Moreissetter, 2014).

### **3. Recommandations**

Nous félicitons le gouvernement fédéral concernant l'initiative d'élaborer une stratégie nationale de réduction de la pauvreté, les initiatives récentes et les nouveaux investissements pour l'élaboration d'une stratégie nationale du logement, et les initiatives de lutte contre l'itinérance.

Voici nos recommandations liées à l'élaboration d'une stratégie nationale de réduction de la pauvreté :

1. S'assurer que la stratégie nationale de réduction de la pauvreté respecte les droits de la personne, sous l'angle de la dignité et du respect.
  2. S'assurer que divers intervenants participent aux efforts et que la stratégie est axée sur les multiples dimensions de la pauvreté.
  3. Envisager de travailler avec tous les ordres de gouvernement et la collectivité afin d'élaborer et d'évaluer des projets pilotes et des modèles liés à la garantie d'un revenu de base au Canada afin d'évaluer l'incidence en matière de santé, de société et d'économie de ces approches sur la pauvreté. Évaluer une gamme de conceptions et de modèles qui différeraient en termes de populations, de niveau de garantie d'un revenu de base, et de taux de récupération fiscale. Des études ont démontré que les programmes de revenu garanti donnent des résultats positifs en matière d'éducation et de santé (Forget, 2011). À l'avenir, les modèles de garantie d'un revenu de base peuvent être importants et même nécessaires afin de soutenir les personnes en situation de travail précaire, d'atténuer les répercussions des technologies et de l'automatisation sur les emplois futurs, et d'encourager l'entrepreneuriat et la participation aux études et à la formation (Forget et coll, 2016; Musk, 2017). La garantie d'un revenu de base peut simplifier les programmes de la sécurité du revenu pour un niveau de vie décent et l'élimination de la paperasse, des règles, des règlements et des critères d'admissibilité restrictifs.
  4. Considérer que l'Île-du-Prince-Édouard est un site de projet pilote pour évaluer un modèle de garantie d'un revenu de base. Nous appuyons une approche à l'égard de l'impôt négatif sur le revenu qui soutient les personnes à faible revenu, et ce, peu importe leur situation personnelle ou professionnelle. Au cours des dernières années, des efforts considérables ont été déployés à l'Île-du-Prince-Édouard afin de sensibiliser davantage la population à l'égard d'un projet pilote lié à la garantie d'un revenu de base et de promouvoir ce projet pilote.
- Un comité de travail a été établi en 2013 afin de traiter les causes profondes de la pauvreté par la promotion d'un projet pilote lié à la garantie d'un revenu de base à l'Île-du-Prince-Édouard.

- Des consultations publiques ont été tenues avec les Prince-Édouardiens. Elles ont révélé une connaissance et une compréhension de base concernant le revenu de base, ainsi qu'un intérêt public pour un projet pilote à l'échelle de la province ou un projet de démonstration.
  - Des principes ont été élaborés afin d'orienter la mise en œuvre d'un GRAND projet pilote.
  - Des réunions ont eu lieu avec les ordres supérieurs de gouvernement afin de promouvoir un GRAND projet pilote.
  - Le chef du Parti vert de l'Île-du-Prince-Édouard, Peter Bevan Baker, a présenté une motion à l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'« exhorter le gouvernement à nouer un partenariat avec le gouvernement fédéral pour mettre en œuvre un projet pilote lié au revenu de base universel dans la province » [TRADUCTION]. La motion a été appuyée à l'unanimité. Plusieurs députés provinciaux de chaque parti ont fait des interventions en faveur du projet pilote. Ils ont démontré une connaissance de base concernant l'étendue et les répercussions de la pauvreté dans la province, et un désir de trouver une solution.
  - Nous sommes une petite province qui est favorable à la recherche liée à une phase pilote et à la mise en œuvre d'une telle phase.
5. Mettre en œuvre les politiques et les programmes qui ont le plus de chances d'aider les populations les plus à risque (c.-à-d. les personnes seules âgées de 45 à 64 ans, les parents seuls, les personnes handicapées) et accroître les investissements dans les programmes actuels de la sécurité du revenu qui ont réussi à sortir les Canadiens de la pauvreté. Nous sommes d'avis qu'une garantie d'un revenu de base pourrait atteindre ces deux objectifs. Par exemple, même si seulement environ 4 % des personnes âgées vivaient en situation de faible revenu en 2014, 11,3 % d'entre elles, vivant seules, étaient toujours en situation de faible revenu (Statistique Canada, 2016a); la garantie d'un revenu de base, conçue afin d'augmenter les prestations actuelles et d'aider les populations les plus à risque, contribuerait à baisser ces chiffres.
  6. S'assurer de l'existence de politiques et de programmes visant à aider ceux en situation de travail précaire pour un niveau de vie décent.
  7. En 2009-2010, un autre Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées a mené une étude exhaustive semblable portant sur la réduction de la pauvreté. Il a publié son rapport intitulé « Plan fédéral de réduction de la pauvreté : travailler en partenariat afin de réduire la pauvreté au Canada ». Le rapport exhaustif de 300 pages comptait 59 recommandations. Le Comité recommandait aux gouvernements fédéral et provinciaux de collaborer afin d'instaurer un plan de réduction de la pauvreté au Canada fondé sur ces recommandations. L'avancement de ces recommandations n'est pas clair, mais le Comité recommandait que le plan soit accompagné d'un programme de transfert (c'est-à-dire une aide financière pour la réduction de la pauvreté) qui pourrait être utilisé afin de soutenir les initiatives provinciales et territoriales. Nous appuyons

cette recommandation et recommandons également d'étudier l'avancement réalisé depuis le rapport initial de cet autre Comité permanent datant de 2010, afin de cerner les obstacles possibles à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté.

8. Élaborer et mettre en œuvre des stratégies, des politiques et des programmes nationaux pour améliorer le revenu ou réduire les dépenses de la population canadienne, ou les deux, et créer des stratégies nationales pour l'équité dans l'ensemble des régions du Canada. Le Canada devra adopter une orientation stratégique vers les aspects qui ont une incidence sur le revenu et les dépenses, surtout si des projets pilotes liés à la garantie d'un revenu de base sont en place dans différentes régions. Pour faire une différence dans la vie des familles, et surtout pour aider les parents seuls et des femmes seules en matière de revenu, il faut un **programme national de soins aux enfants**. Le Canada doit élaborer une **stratégie alimentaire nationale**. Sécurité alimentaire Canada a proposé une *Politique alimentaire populaire pour le Canada*. Nous l'appuyons en tant que « réponse de base aux crises dans nos systèmes alimentaires – des millions qui souffrent de faim et d'obésité, de moins en moins de fermiers et de pêcheurs » [TRADUCTION]. Pour ceux qui doivent choisir entre acheter des médicaments ou de la nourriture et compromettre leur santé, **un programme national d'assurance-médicaments**. Une **stratégie nationale du logement** est essentielle pour que les Prince-Édouardiens et tous les Canadiens aient accès à un logement sécuritaire et abordable. Il est essentiel que les stratégies du logement et les investissements soient pensés en ayant les incapacités à l'esprit et en tenant compte des besoins des Canadiens vivant avec une incapacité physique ou un handicap intellectuel. Le nombre de personnes avec une incapacité en situation de faible revenu constitue un argument solide afin d'**accroître le soutien national pour les personnes handicapées**.
9. Continuer de traiter la pauvreté au sein des populations autochtones, y compris dans les réserves et ailleurs; s'assurer que les mesures prises en vue de réduire la pauvreté respectent les traités et écoutent les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation; veiller à ce que la réduction de la pauvreté fasse partie de l'analyse des processus comme l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

**Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de fournir des commentaires et des suggestions dans le cadre de ce processus.**

Le Groupe de travail pour un revenu de subsistance de l'Île-du-Prince-Édouard

**Personnes-ressources :** Ann Wheatley ou Marie Burge, 902-894-4573,  
cooperinstitute@eastlink.ca

## References

- Busby, C., & Blomqvist, A. (2016). Challenging vested interests. National priorities for healthcare 2016. C.D. Howe Institute. Accessed at [https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research\\_papers/mixed/e-brief\\_226.pdf](https://www.cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/e-brief_226.pdf).
- Busby, C. & Muthukumar, R. (2016). Precarious positions: Policy options to mitigate risks in non-standard employment. C.D. Howe Institute. Commentary No. 462 Accessed at [https://cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research\\_papers/mixed/Commentary%20462\\_0.pdf](https://cdhowe.org/sites/default/files/attachments/research_papers/mixed/Commentary%20462_0.pdf).
- Caledon Institute of Social Policy (2015). Canada Social Report Social Assistance Combined Summaries, 2014. Ottawa: Caledon Institute of Social Policy. Accessed at <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1062ENG.pdf>.
- Campbell, D., King-Shier, K., Hemmelgarn, B., Sanmartin, C., Ronksley, P., Weaver, R., Tonelli, M. et al. (2015). Self-reported financial barriers to care among patients with cardiovascular-related chronic conditions. Statistics Canada. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/2014005/article/14005/abstract-resultat-eng.htm>
- Canadian Labour Congress (2016). Diving without a parachute: young Canadians versus a precarious economy. Canadian Labour Congress. Accessed at <http://documents.clc-ctc.ca/sep/YoungWorkersReport.pdf>
- Canadian Women's Foundation (2016). The facts about women and poverty. Accessed at <http://www.canadianwomen.org/facts-about-women-and-poverty#4>
- Chief Health Officer Report (2016). Health for all Islanders. Charlottetown: Government of PEI. Accessed at [http://www.gov.pe.ca/photos/original/cpho\\_report2016.pdf](http://www.gov.pe.ca/photos/original/cpho_report2016.pdf).
- Drolet, M., & Morissette, R. (2014). New facts on pension coverage in Canada . Statistics Canada. Catalogue no. 75-006-X. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14120-eng.pdf>
- Food Banks Canada (2016). Provincial Data. Accessed at <https://www.foodbankscanada.ca/Hunger-in-Canada/About-Hunger-in-Canada/Donnees-provinciales.aspx>.
- Food Secure Canada (2016). A people's food policy for Canada. Accessed at <https://foodsecurecanada.org/people-food-policy>.
- Forget, Evelyn L. 2011. "The town with no poverty: the health effects of a Canadian Guaranteed Annual Income Field Experiment". Canadian Public Policy 37(3) 283-305.
- Forget, E., Marando, D., Crawford-Urban, M., & Surman, T. (2016). Pilot lessons: how to build a basic income guarantee pilot project for Ontario. Toronto: Mowat Centre. Accessed at <https://mowatcentre.ca/pilot-lessons/>.

Galarneau, D., & Fecteau, E. (2014). The ups and downs of minimum wage. Statistics Canada. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/14035-eng.pdf>.

Government of Canada (2010). Federal poverty reduction plan: working in partnership towards reducing poverty in Canada. Report of the Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities. Ottawa: House of Commons. Accessed at <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=4770921>

Government of Canada (2016a). A backgrounder on poverty in Canada. Ottawa. Accessed at [file:///Users/patcharlington/Downloads/Backgrounder\\_on\\_Poverty\\_in\\_Canada-EN%20\(1\).pdf](file:///Users/patcharlington/Downloads/Backgrounder_on_Poverty_in_Canada-EN%20(1).pdf) <http://www.livingwagecanada.ca/index.php/blog/canadas-working-poor-and-precarious-employment/>

Government of Canada (2016b). Towards a poverty reduction strategy. Discussion Paper. Accessed at [file:///Users/patcharlington/Downloads/No.783-Poverty\\_Reduction-EN%20\(3\).pdf](file:///Users/patcharlington/Downloads/No.783-Poverty_Reduction-EN%20(3).pdf)

Government of Canada (2016c). Launch of the Tackling Poverty Together Project. Accessed at <http://news.gc.ca/web/article-en.do?nid=1121839>

Living Wage Canada (2015). Canada's working poor and precarious employment. Living Wage Canada. Accessed at <http://www.livingwagecanada.ca/index.php/blog/canadas-working-poor-and-precarious-employment/>

Musk, E. (2017). Elon Musk says universal basic income will be necessary as robots take your jobs. Global News. Accessed at <http://globalnews.ca/news/3251188/elon-musk-basic-income-robots-jobs/>

Roshanafshar, S. & Hawkins, E. (2015). Food insecurity in Canada. Health at a Glance. Catalogue no. 82-624-X. Statistics Canada. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-624-x/2015001/article/14138-eng.htm#a2>

Statistics Canada (2013) Persons in low income after tax. CANSIM table [202-0802](#) and Catalogue no. [75-202-X](#). Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/101/cst01/famil19a-eng.htm>

Statistics Canada (2015a). Proportion of population 25-64 by highest level of educational attainment. National Household Survey, 2011 Data. Catalogue no. 99-012-X2011001. Accessed at <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-012-x/2011001/c-g/c-g03-eng.cfm>

Statistics Canada (2015). Low income cut off lines. Statistics Canada. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2015001-eng.pdf>

Statistics Canada (2016). Health fact sheets: Unmet health care needs, 2014. Accessed at <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2016001/article/14310-eng.htm>



Statistics Canada (2016a). Low income statistics by economic family type, Canada, provinces and selected census metropolitan areas (CMA's). Accessed at <http://www5.statcan.gc.ca>. Table 206-0042.

Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2016). *Household food insecurity in Canada, 2014*. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Accessed at <http://proof.utoronto.ca>

Thomas, J. (2016). Trends in low-wage employment in Canada: incidence, gap and intensity, 1997-2014. Ottawa: Centre for the Study of Living Standards Research Report 2016. Accessed at <http://www.csls.ca/reports/csls2016-10.pdf>.

Tweddle, A., Battle, K., & Torjman, S. (2015). Canada Social Report Welfare in Canada, 2014. Caledon Institute of Social Policy. Accessed at <http://www.caledoninst.org/Publications/PDF/1086ENG.pdf>

Zon, N. (2016). Would a universal basic income reduce poverty? Policy Brief. Maytree. Accessed at [https://medium.com/@maytree\\_canada/policy-brief-would-a-universal-basic-income-reduce-poverty-cd85fd64dbac#.ybru8yt2s](https://medium.com/@maytree_canada/policy-brief-would-a-universal-basic-income-reduce-poverty-cd85fd64dbac#.ybru8yt2s)